



Accident sur le barrage de stériles miniers à Brumadinho, au Brésil



Communiqué de Presse

Accident de barrage au Brésil

La Commission Internationale des Grands Barrages (CIGB) suit la situation au fur et à mesure qu'arrivent les informations sur l'effondrement du barrage de stériles miniers dans l'État du Minas Gerais, au Brésil.

Le Président de la CIGB, Michael F. Rogers, a fait la déclaration suivante :

« Nous adressons toutes nos condoléances au peuple brésilien touché par cette tragédie, spécialement aux familles qui ont perdu des proches ou qui ont perdu leurs biens dans ce désastre.

Il va être très important de comprendre complètement les causes de cet effondrement afin d'en tirer des leçons et de les partager avec d'autres sociétés et d'autres pays, dans le but d'empêcher que ce type d'effondrement se reproduise.

Les barrages sont des investissements critiques dans nos économies sociales, pour l'infrastructure et les affaires. Comme tout autre gros investissement infrastructurel, ces barrages (y compris les structures dédiées spécifiquement au stockage de stériles miniers) fournissent des services essentiels à la société, mais font aussi peser sur elle des risques importants, qui doivent être pris en compte pendant toutes les phases de la vie de l'ouvrage : la planification, la conception, la construction, le début et la fin d'exploitation.

Le principe de précaution appliqué aux barrages – aussi bien ceux qui stockent de l'eau que ceux qui récupèrent les stériles miniers – consiste à assurer un environnement sûr aux populations vivant en aval. C'est le cœur de la mission de la CIGB.

La CIGB a plus de 90 ans d'expérience de travail avec les experts du monde entier (100 pays aujourd'hui) pour développer des directives conformes à l'état de l'art et des études de cas historiques pour enseigner les leçons tirées de l'histoire de la planification, la conception, la construction, le début et la fin d'exploitation. Ainsi, la CIGB est en train de préparer un nouveau Bulletin (qui portera le N° 181) consacré à une mise à jour technologique sur les barrages miniers. S'il est approuvé lors de la 87^{ème} Réunion Annuelle (Ottawa, juin 2019), il sera publié rapidement, d'abord sur le site de la CIGB, puis sous forme de livre. Nous recommandons aux gouvernements d'envisager une participation active aux travaux de la CIGB pour suivre les progrès de l'ingénierie des barrages, ceci passant par l'utilisation des documents de la CIGB pour construire leurs législations nationales sur la sécurité des barrages.

La CIGB est prête à aider et soutenir les propriétaires de barrages et l'organisation nationale brésilienne qui traite de sûreté des barrages pour évaluer la situation et travailler à la reconstruction. La CIGB est prête à collaborer avec d'autres organisations, brésiliennes ou internationales comme le Conseil international des mines et des métaux, pour passer en revue les critères de sûreté des barrages miniers, pour voir si l'accident de Brumadinho implique que des changements ou mises à jour de nos pratiques sont nécessaires, par exemple sur la technique de construction spécifique employée à Brumadinho, la technique dite du « barrage amont ».

Je crois que la sécurité est une obligation morale pour chaque ingénieur et chaque scientifique participant à la conception, la construction, le début et la fin d'exploitation des barrages. C'est la confiance que nous manifestent les habitants en aval de l'ouvrage, exposés au risque représenté par ces ouvrages, qui génère cette obligation absolue.

Je voudrais réitérer mes sincères condoléances aux milliers de personnes touchées par cette tragédie et répéter que la CIGB se tient prête

à aider le Brésil de toutes les façons possibles.

Contact

Emmanuel Grenier, media manager

emmanuel.grenier@icold-ciqb.org

Tel: +33 147 04 17 86